Séance extraordinaire du 25 mai 2017

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE MONT-JOLI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VINGT-CINQUIÈME (25°) JOUR DU MOIS DE MAI DEUX-MIL-DIX-SEPT (2017) À COMPTER DE 8H30 À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI

sont présents :

Mme Danielle Doyer, mairesse

- M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1, absence motivée
- M. Normand Gagnon, conseiller du district 2, absence motivée
- M. Georges Jalbert, conseiller du district 3
- M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
- M. Jacques Dumas, conseiller du district 5
- M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Madame la mairesse préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable assiste à la séance alors que trois (3) membres du personnel-cadre de la Ville, soit madame Kathleen Bossé, greffière ainsi que monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint finances y prennent part.

17.05.280 OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MADAME LA MAIRESSE ET CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame la mairesse, Danielle Doyer, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Tous forment le corps complet du conseil municipal malgré l'absence de messieurs Gilles Lavoie, conseiller du district 1 et Normand Gagnon, conseiller du district 2. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

17.05.281 LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1. Ouverture de la séance par Madame la Mairesse et constatation de la signification de l'avis de convocation.
- 2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
- Adjudication d'un mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la rénovation et l'agrandissement du stade du centenaire.
- 4. Affaires nouvelles.
- 5. Période de questions.
- 6. Clôture et levée de l'assemblée.

LOISIRS

17.05.282

ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION ET L'AGRANDISSEMENT DU STADE DU CENTENAIRE

CONSIDÉRANT QUE le service du greffe a procédé à un appel d'offres de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la rénovation et l'agrandissement du stade du centenaire;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) soumissions sont parvenues au greffe de la Ville à savoir :

Rang	Firme	Coefficient	Montant \$
1.	Atelier 5	3.8270	355 364.73\$
2.	St-Gelais Montminy et Associés	3.2038	424 487.70\$
3.	Bouthillette Parizeau	3.1244	451 276.88\$
4.	Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard,	2.8371	430 006.00\$
	Mathieu et associés		

CONSIDÉRANT QUE les offres de services devaient obtenir la note minimale de 70 % avant l'ouverture des offres de prix;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation du comité d'analyse des soumissions;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'accorder à la firme Atelier 5 un mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la rénovation et l'agrandissement du stade du centenaire, et ce, au montant de 355 364.73 \$ incluant les taxes.

17.05.283 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

17.05.284 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

17.05.285 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 8 h 35 , il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Danielle Doyer Mairesse Kathleen Bossé Greffière